

SEPTEMBRE
2020 N° 123

PORTES
LÈS VALENCE
LA VILLE

Portes-Infos

Le magazine municipal de Portes-lès-Valence

UNE RENTRÉE INÉDITE MAIS SÈREINE

Dossier
rentrée scolaire
/ p 10 à 13



Sommaire

ÉDITO DU MAIRE / 3

LE TOUT IMAGE / 4-5

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- 6 . CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION DE PORTES ,
. CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX POMPIERS,
- 7 . CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE LES GALLES,
. TRAVAUX RUE PAUL LANGEVIN,
- 8 LE PORTAIL FAMILLES,

ÉCONOMIE COMMERCE

- 9 HM.CLAUSE,

ENFANCE JEUNESSE

- 10-13 UNE RENTRÉE INÉDITE MAIS SÉRIEUSE,
14 . AIDES DE LA RENTRÉE,
. COUP DE POUCE ÉTUDIANT,

SANITAIRE SOCIAL

- 15 LES PORTES DU BIEN-ÊTRE,
- 16 BRADERIE À L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,
- 17 . COLIS SOLIDAIRE DE FIN D'ANNÉE,
. LES GARDES ET PERMANENCES DE SOIN,

CULTURE ANIMATION

- 18 LES Z'ENCHANTEUSES, CINÉMA EN PLEIN AIR,
- 19 MÉDIATHÈQUE, TRAIN-THÉÂTRE, TRAIN-CINÉMA,

MJC-CENTRE SOCIAL

- 20-21 PRÉSENTATION DE LA SAISON,

VIE ASSOCIATIVE

- 22-23 RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS,
- 24 COVID-19 LES RÈGLES À RESPECTER,

LE TOUT IMAGE ASSOCIATIONS / 25

PORTRAIT DU MOIS

- 26 FREDDY FERRIER BÉNÉVOLE À L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

AGENDA DU MOIS / 27

LIBRE OPINION / 28-29

BLOC NOTES / 30-31

Retour vers le passé

C'est l'heure de la rentrée ! Dans les années trente, il n'en était pas tout à fait de même, puisque les vacances étaient entre le 15 août et fin octobre. Construite en 1933 quartier du dépôt, l'école enfantine n'avait que 2 classes. Détruite lors d'un bombardement en 1944, elle est reconstruite en 1950 et devient l'école dite "Des Chalets". En 1965, elle est rebaptisée école maternelle Jean Moulin jusqu'à la construction de la nouvelle école Jean Moulin, rue Fernand Léger, inaugurée en juillet 2013.

© Mémoire Vivante



100 milliards !

Beau programme que le gouvernement vient d'annoncer pour éviter que notre pays ne s'enfonce dans une récession sans précédent.

Les collectivités sont associées à ce plan et sont priées de relancer elles aussi leurs investissements locaux. En d'autres termes, construire au plus vite des équipements nécessaires et structurants.

Ambition que nous avons tous, sauf que pour cela, il faut des ressources plus importantes !

Or, celles des collectivités territoriales ne cessent de diminuer. En témoigne la notification de la dotation globale de fonctionnement de l'année 2020 que nous venons de recevoir et qui a encore diminué.

Alors, comment conjuguer cette volonté d'aider avec le besoin de relance économique de notre pays !

Car ce que vous devez savoir, c'est que le système de répartition des ressources par l'État, est basé sur le potentiel fiscal des communes. Donc, si vous avez des marges de progression par l'augmentation des taxes locales (ce qui est notre cas) vous êtes pénalisé. À population égale, la dotation peut aller du simple au triple !



**Geneviève
GIRARD**
Maire de Portes-lès-Valence
Conseillère départementale

Cherchez l'erreur !

Cela ne nous empêche pas d'avoir de l'ambition autrement que par le matraquage fiscal, mais l'équation va devenir de plus en plus difficile à résoudre.

Bien Cordialement
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Girard', written over the text 'Bien Cordialement'.

Le Tout Image

Le 11 septembre était organisée une visite de presse du futur complexe sportif du stade Gabriel Coullaud. Accompagnée par l'adjointe aux sports Stéphanie Huset, le directeur des services techniques Thierry Ponton et le responsable en charge des bâtiments Jean-Marc Basque.



Une haie d'honneur pour le retour de Karen Poince-Chanrond (devant à gauche sur la photo) qui a réintégré avec joie son poste de la police municipale.



Parfois, dame nature nous montre ses plus beaux atours, comme ici à Portes-lès-Valence sur les bords du Rhône et dans la zone des Auréats.





Messe en l'honneur du départ des Sœurs du Prado, qui ont œuvré pendant plus de 50 ans au sein du tissu associatif et syndical local.



Le nouveau chef de centre des sapeurs-pompiers Stéphane Reynaud, a prononcé son premier discours à l'occasion de la cérémonie en hommage aux pompiers 12-09-2020



Le 2 septembre, 982 enfants ont fait leur rentrée dans les sept écoles élémentaires et maternelles de la ville. Voir pages 10 à 13.

8 caméras de vidéo protection sont en cours d'installation. Elles s'ajoutent aux 23 déjà existantes.



Vous ne savez pas quoi faire de vos piles usagées, une borne de recyclage vient d'être installée dans le hall de la mairie.

Melons, fruits, légumes... les saveurs de l'été ont agréablement envahi notre marché, pour le plus grand bonheur des clients.





Libération de Portes-lès-Valence et hommage aux forces de sécurité



Cette cérémonie en présence des association d'anciens combattants, du conseiller départemental Franck Soullignac et des sénateurs Bernard Buis et Gilbert Bouchet, fut l'occasion pour le maire de rappeler la Libération de Portes-lès-Valence le 30 août 1944 et de saluer le travail de l'ensemble des forces de sécurité qui affrontent le danger au quotidien, dans l'unique souci de proté-

ger les autres. Elle a tenu à saluer Thomas, jeune portoais marin-pompier sur le porte-avion Charles de Gaulle qui a défilé sur les Champs Élysée ce 14 juillet.

Une reconnaissance également fut faite à nos jeunes CMJ qui terminent leur mandat et qui ont eu l'honneur de déposer seuls la gerbe de la municipalité. Et un hommage a été rendu à toutes celles et ceux qui ont refusé de subir, René Ladet et tous les libérateurs de Portes-lès-Valence. Ce moment mémoriel fut clôturé par une minute de silence en l'honneur de notre ancien président du Comité d'entente des anciens combattants Guy Debard qui nous a quittés le 28 avril dernier.



Hommage à nos Pompiers

En raison de l'épidémie de Covid-19, l'édition 2020 de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers (JNSP), initialement prévue le samedi 13 juin, s'est tenue samedi 12 septembre partout en France. Cette cérémonie salue le courage et le dévouement des 250 000 sapeurs-pompiers, femmes et hommes, qui, chaque jour, portent secours à nos concitoyens et elle honore la mémoire des sapeurs-pompiers morts au feu, en opération ou en service commandé. Dans la Drôme, ils sont malheureusement 15 à avoir payé de leur vie,

leur dévouement.

Cette cérémonie, au centre de secours Louis Béranger de Portes-lès-Valence, a rassemblé les élus locaux au premier rang desquels le maire Geneviève Girard et le conseiller

départemental Franck Soullignac. Dans son discours, le chef de centre Stéphane Reynaud n'a pas manqué de remercier les Portoais pour leur soutien indéfectible.



Centrale photovoltaïque Les Galles

Une reconversion réussie

Cette ancienne décharge va prochainement alimenter 750 foyers en électricité renouvelable.

Ce projet est une reconversion réussie de l'ancienne décharge Les Galles. Ce site inexploitable de 3 hectares produira bientôt 3,5 GWh d'électricité renouvelable par an, soit l'équivalent de la consommation

de 750 foyers.

Ce projet d'envergure de 2,3 M€ porté par Valence Romans Agglo avec sa société d'économie mixte Rovaler associée à Gaz Electricité de Grenoble - GEG répond parfaitement

aux objectifs communaux fixés en matière de transition énergétique et ne consomme aucune terre agricole.

Le 9 septembre dernier, une visite de chantier a eu lieu en compagnie du président de l'Agglo Nicolas Daragon, de



ses vice-présidents Geneviève Girard, Philippe Labadens et Franck Soullignac et des conseillers communautaires Lionel Brard, Olivier Rochas et Stéphane Cousin. Le maire Geneviève Girard n'a pas manqué de rappeler qu'à Portes-lès-Valence, d'autres projets similaires sont à l'étude sur les bâtiments publics ou sur le parking du stade Gabriel Coullaud.



La rue Paul Langevin en travaux

Afin de sécuriser la sortie de l'école Anatole France et d'améliorer l'état général de la voirie, des travaux ont été entrepris rue Paul Langevin.

Tout a commencé début juillet avec des travaux de réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux pluviales menés par l'Agglo. Prévus pour durer jusqu'aux vacances de la Toussaint, ces travaux verront aussi l'enfouissement des réseaux aériens (téléphone et électricité) partiellement financés par le Syndicat Départemental d'Électricité (SDED). Enfin, les mois de septembre et d'octobre seront essentiellement consacrés à la réfection de la chaussée. C'est ainsi que les places de stationnement seront mises aux normes, que le trottoir côté école va être élargi à 2 mètres (contre 1,5 mètre au Sud) et qu'un rétrécissement de la chaussée (avec plateau traversant) sera construit face à la sortie de l'école.

Jusqu'à la fin des travaux, l'entrée de l'école Anatole France aura lieu par la rue Joliot Curie.

Coût total des travaux : 168 100 € HT (étude, travaux de voirie et participation à l'enfouissement des réseaux)





Portail familles Vos démarches sur internet

Courant octobre sera lancé sur internet le "Portail familles" de la ville de Portes-lès-Valence. Il est destiné à simplifier vos démarches familiales, citoyennes et administratives, comme entre autres, inscrire son enfant à la cantine, régler sa facture ou prendre un rendez-vous...

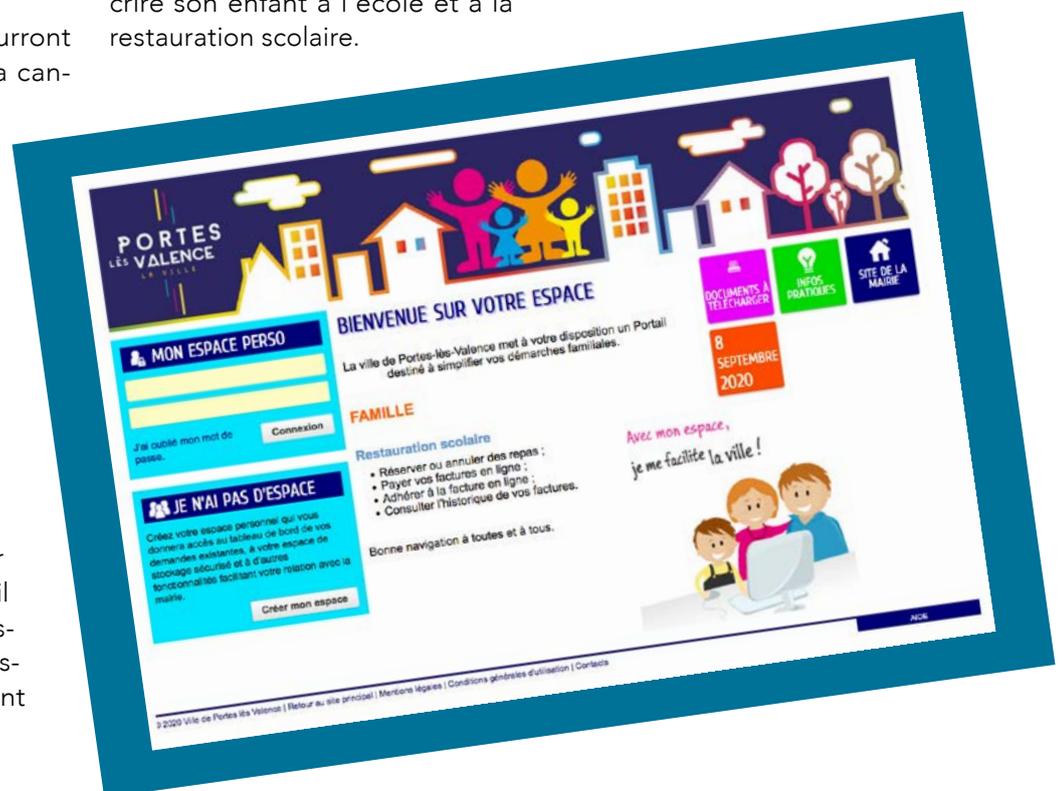
Prochainement, toutes les familles qui ont un enfant inscrit à la cantine recevront par courrier un numéro de clé leur permettant de créer leur espace personnel sur le site internet "Portail familles".

Via ce site, les parents pourront inscrire leur(s) enfant(s) à la cantine, payer leur facture de façon sécurisée ou encore opter pour une facture dématérialisée et consulter les menus. Signaler un changement d'adresse ou l'arrivée d'un nouvel enfant seront aussi quelques-unes des autres possibilités offertes aux utilisateurs.

Le service des affaires scolaires pourra également noter toutes les informations qu'il souhaitera porter à la connaissance des parents (date d'inscriptions, calcul du quotient familial...).

Si ce nouveau site répond à une demande de nombreux parents, l'actuel système d'inscription par téléphone ou en mairie demeurera. Appelé à évoluer, ce site internet permettra l'année prochaine d'inscrire son enfant à l'école et à la restauration scolaire.

Vous pourrez aussi prendre rendez-vous pour déposer une demande de titre, effectuer le recensement citoyen (militaire) ou même demander votre inscription sur les listes électorales.





HM.Clause Le maire rencontre les entreprises

À l'écoute des acteurs économiques locaux, le maire visitait le 8 septembre dernier l'entreprise HM.Clause. Elle était accompagnée pour l'occasion de Laurent Monnet vice-président de Valence Romans Agglo en charge de l'économie.

En présence du directeur général d'HM.Clause, Rémi Bastien, Madame Girard a souligné « *notre commune peut être fière de compter sur son territoire une entreprise, leader mondial des semences et des graines potagères, qui produit en France et fait vivre l'emploi et l'agriculture locale* ».

HM.Clause en bref

L'Histoire d'HM.Clause, entreprise de semences potagères, est indissociable de l'agglomération Valentinoise. Longtemps, elle fut celle des graines Tézier, très vieille entreprise née en 1785, devenue Clause

Tézier en 2002. D'acquisitions en acquisitions (Harris Moran, Ferry Morse, Clause et Tézier), naissait en 2008 HM.Clause.

Présente sur tous les continents et dans plus de 80 pays, l'entreprise emploie 3 176 salariés.

Très bien placée pour les semences de piment, haricot, tomate, maïs doux et chou-fleur, elle est le leader mondial des semences de melon, potiron, mâche, fenouil et courgette.

HM.Clause investit 18% de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement et possède 3 centres de recherche internationaux.





Enfance Jeunesse

Une rentrée inédite, mais sereine

Après une année scolaire 2019/2020 particulièrement mouvementée, la rentrée 2020 avait un petit air de retour à la normale, ou presque.



Quelques pleurs pour les plus petits, le cartable à la main et surtout la joie de retrouver les copains et les copines. Jusqu'à là, rien d'anormal. Après des mois de mars, avril et mai difficiles à cause du Covid, cette rentrée était particuliè-

rement attendue. Certes, les mesures sanitaires sont toujours là et la vision des professeurs avec leur masque montre que la menace est toujours présente. Mais le soulagement était un sentiment partagé. Le maire Geneviève Girard et son adjointe



LES NOUVEAUX PROFESSEURS DES ÉCOLES

Aurélié Deloche

Élémentaire Fernand Léger

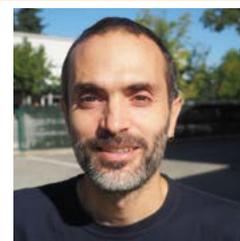
Sa carrière a commencé comme bibliothécaire à Grenoble avant de prendre la direction de Valence. Elle change alors d'orientation, pour devenir Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap. Elle reprend ensuite ses études à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de Valence. La voici pour son 1^{er} poste à l'école Fernand Léger dans une classe de CE1 pour une moitié de son temps et pour l'autre à l'INSPE afin d'y terminer ses études.



Teddy Limelette

Maternelle Pasteur

Teddy a passé ses premières années de vie d'enseignant dans le secteur de Valence en tant que remplaçant. Il connaît donc bien les écoles portaises. Son premier poste fixe, il y a deux ans, fut justement pour Portes-lès-Valence à l'école élémentaire Voltaire, où il avait en charge une classe de CM2. Le changement n'est donc pas franchement radical puisque le voici de nouveau dans notre ville, mais cette fois pour s'occuper des élèves de grande et moyenne section.





Corine Arzac, n'ont pas manqué de visiter plusieurs écoles. Une rentrée bien préparée selon le maire, qui rappelle que des réunions se sont tenues avec les chefs d'établissements des écoles élémentaires et du collège Jean Macé afin que tout se passe au mieux

(photo page 12). Une rentrée sereine et importante pour les enfants qui, pour certains n'avaient pas repris le chemin de l'école depuis mars. Tous étaient visiblement heureux de se retrouver pour entamer cette nouvelle année scolaire.



Isabelle Huguet

Élémentaire Fernand Léger

C'est déjà la 10^e rentrée pour Isabelle. Tout a commencé pour elle en Savoie puis en Lorraine pendant 6 ans. Ses 2 dernières années, elle les a passées dans la Drôme à Valence puis à Étoile.

La voici aujourd'hui à l'école Fernand Léger à la tête d'une classe de CE1 de 23 élèves qu'elle partage avec Raphaël Goncalves. Forte de ses expériences, elle n'avait pas d'appréhension particulière pour cette rentrée, surtout qu'ici, « il y a une bonne équipe » dit-elle.



Isabelle Gaertner

Élémentaire Joliot Curie

Alsacienne d'origine, Isabelle Gaertner a passé les trois premières années de sa vie professionnelle dans cette belle région. Il y a maintenant un peu plus de deux ans, elle est arrivée dans la Drôme. Après un premier passage à Châteauneuf-sur-Isère puis un second l'année dernière à Montmeyran, la voici donc à l'école élémentaire Joliot Curie. Employée à mi-temps, elle s'occupe des 10 élèves de la classe Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).



École élémentaire Joliot Curie Un nouveau directeur



Maître formateur depuis près de 10 ans, Laurent Sautard est le nouveau directeur de l'école élémentaire Joliot Curie.

Du haut de ses 45 ans, Laurent Sautard a déjà 20 ans de métier. D'abord affecté dans une école prioritaire à Valence pendant 10 ans, il part ensuite à Alixan, où il devient maître formateur. 3 ans plus tard, retour à Valence pour y devenir conseiller pédagogique. Après un dernier passage dans une autre école valentinoise, le voici donc à l'école Joliot Curie,

où il cumule les postes de maître formateur et de directeur d'école.

Cette nouvelle fonction, il la voit tout d'abord dans la droite ligne des axes pédagogiques initiés par son prédécesseur Mohamed Dib. « Il y a ici des professeurs

sereins, une équipe stable et qui se sent bien » dit-il. Ajoutant qu'il a beaucoup apprécié sa première rencontre avec le maire Geneviève Girard et son adjointe Corine Arzac, il salue l'action de la ville qui, elle aussi, « fait en sorte qu'on se sente bien dans l'école ». Le contact avec l'association des parents d'élèves a été excellent. D'ailleurs dit-il enfin, « je veux ouvrir l'école aux parents et les impliquer encore plus dans la vie de l'école ».

Comme pour tous les autres établissements scolaires, cette rentrée se fait sous le signe du Covid-19. Les règles ont été assouplies mais la vigilance reste de mise. Le but est d'éviter les brassages inutiles des élèves dit-il, mais aussi de veiller au respect des gestes barrières. Quant aux élèves qui ont décroché depuis mars dernier, ils feront l'objet d'une attention toute particulière.



Corine Arzac,
8^e adjointe
en charge
de l'enseignement,
de l'enfance
et de la jeunesse.

« À Portes les Valence, nous avons souhaité, élus et enseignants, que cette rentrée se déroule le plus norma-

lement possible, sans pour autant oublier le protocole sanitaire.

C'est tout naturellement que les enfants ont intégré et appliqué les gestes barrières dans leur quotidien. J'ai le plaisir de constater que cette rentrée s'est vraiment très bien passée. ».



Le 28 août, le maire Geneviève Girard et son adjointe en charge de l'enseignement Corine Arzac avaient réuni les directeurs et directrices des écoles élémentaires et du collège Jean Macé. Il s'agissait de préparer la rentrée et, surtout, d'évoquer les mesures barrières dans le cadre du Covid-19. Toutes les personnes présentes ont pris la parole et détaillé les mesures prises pour leur établissement.

Covid 19

Le protocole sanitaire dans nos écoles

Publié sur le site internet du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires s'applique sur la totalité du territoire national.

Y sont évoquées les règles que nous connaissons tous sur la distanciation physique, les gestes barrières, la ventilation des classes, la limitation du brassage des élèves ou encore le port du masque pour les adultes.

Certains points concernent les services municipaux et leurs agents :

- En plus du nettoyage tous les soirs des locaux et des équipements, un renfort a été mis en place sur le temps méridien pour les sanitaires et le réapprovisionnement en papier.

- Pour la cantine, l'appel se fait à 11h20 dans les classes. Le service a lieu en décalé afin d'éviter au maximum le brassage des élèves et de limiter le croisement et le mélange des groupes d'enfants.

- Le 1^{er} service a lieu à 11h30 pour les CP, les CE1 et le CE2. Les élèves se placent à table par classe. Le service à l'assiette est effectué par le personnel de cantine. Rien n'est mis en commun.

- Le 2^e service a lieu à 12h05 pour les CM1 et les CM2, dans les mêmes conditions.

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Effectifs dans les écoles portoises

Écoles		2020 - 2021	
		Nombre de classes avec ulis	Effectifs
Maternelles	Anatole France	3	73
	Pasteur	4	74
	Jean Moulin	4	85
	Voltaire	5	114
Élémentaires	Fernand Léger	6	138
	Joliot Curie	12	261
	Voltaire	12	237
Total		46	982





Une aide municipale de rentrée scolaire allouée aux familles portoises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C".

Elle est versée à tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale à savoir :

- Collèges : aide de 52€,
- Lycées d'enseignement général (classique, moderne polyvalent),

lycées agricoles, sections commerciales et services des LEP : aide de 74€,

- Lycées option technologique industrielle, sections industrielles des LEP, lycées hôteliers : aide de 108€.

Documents à fournir :

- Certificat de scolarité 2020-2021,
- Relevé d'identité bancaire,
- Avis d'imposition 2019 sur le revenu de l'année 2018.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre.

Le coup de pouce étudiant

Le "Coup de Pouce Étudiant" a été créé en 2007 afin de constituer un complément de ressources et d'aider à la poursuite d'études supérieures.

Le calcul de cette aide est déterminé à partir des ressources de la famille ainsi que des aides accordées par l'État (bourses nationales, aides au logement). Il est destiné aux étudiants portoises (de la 1^{ère} à la 3^e année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Le quotient est calculé au vu de l'avis d'imposition 2019 sur le revenu de l'année 2018.

Conditions d'attribution :

- Résider à Portes-lès-Valence,
- Être âgé de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année en cours,
- Posséder le baccalauréat français,
- Attester d'une demande de bourse

d'État et fournir obligatoirement l'avis d'attribution ou de non attribution,

- Attester de toute autre attribution de bourses : régionales, européennes, universitaires,
- Effectuer des études se déroulant sur le territoire métropolitain avec éventuellement des séjours ou stages à l'étranger, de courte durée, dans le cadre du cursus scolaire.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre.



Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tél. 04 75 57 95 03.

EXPOSANTS

Alasseur Brigitte : somatopathie, braingym,

Algoa Spiruline : producteur de spiruline.

Arzur Cathy : réflexologue, énergéticienne.

Combaluzier Claire : sophrologie.

Despesse Alexandre : sophrologie, "j'ai rendez-vous avec moi-même".

Deyna Elsa : sophrologie, caycédienne, mieux-être corps-esprit

Diazanne Messagère Couleurs : consultations sur stand (10€) vente de produits couleurs, huiles, vaporisateurs, bijoux.

Éclats d'énergie (Aline et Michel Tavan) : bols tibétains, pierres naturelles.

Haouèche Anissa : praticienne reiki initiée aux 12 rayons sacrés, formée au massage assis minute.

Jacouton Isabelle : kinésiologie, hypnose, reiki, astrologie.

Kriss Laure : alimentation, santé.

La Réunion Lé La : food truck, spécialités réunionnaises.

Larra Anne-Gaëlle : kinésiologue, énergéticienne.

Le Boudoir de Valentine : dermo-naturopathe & phyto-esthéticienne, produits bio/naturels.

Leroy Denis : laochi - soins énergétiques.

Les Mains de l'Ange : soins guérisseurs divins, access bars, reiki usui & magnétisme.

Le Tiroir au Chocolat : fabrication et vente de chocolat.

Lysarome : huile d'argan, huile de nigelle, obsidienne (pierre du Mexique), lunettes à trous.

Manaca Couture : création d'articles textiles pratiques, lavables, réutilisables.

Mannino Eddy : hypnose et gestion du stress, (séance formation en entreprise).

Margirier Virginie : thérapeute en énergies asiatiques, auriculothérapeute, réflexologie faciale, dorsale, viscérale et shiatsu.

Maufroy Christine : coach minceur & bien-être (méthode MEER).

Namkha (Nathalie) : praticienne certifiée, toucher-massage, massage bien-être, instructrice massage bébé/enfant.

Naturhona : cosmétiques naturels bio.

Ochoa Corinne : biomagnétisme, reiki, massages énergétiques, ateliers "mieux-être".

Poirier Isabelle : praticienne mieux-être, naturopathe.

Wagnon Géraldine : pédagogue du mouvement, accompagnement psychocorporel.

Ramos Magali : réflexologie plantaire

Riffard Johann : thérapeute énergétique.

Seghers-Colin Christine : nutrition et santé.

Spirales de Lux : cultivateur de spiruline.

Spirit Énergie : médailles & bracelets énergétiques.

Sanitaire Social

3^e salon

"Les Portes du Bien-être"

Détente, massages et zénitude

Les 3 et 4 octobre prochains de 10h à 19h à l'espace Cristal, la municipalité et le CCAS vous proposeront une nouvelle édition du salon "Les Portes du Bien-être". Conférences, débats, ateliers et 29 exposants pour vous aider à détresser.

Après les mois particulièrement stressants que nous venons de vivre, le besoin de détente est réel. Preuve en est le nombre d'exposants, 29, en nette hausse par rapport à l'année dernière (22). Des exposants qui, de plus, seront renouvelés pour près de la moitié. On s'est aussi bousculé du côté des conférenciers, qui seront plus d'une dizaine.

De l'hypnonaissance à la réflexologie plantaire

Les conférences seront l'occasion d'évoquer des domaines très différents comme la perte de poids, le harcèlement scolaire ou la gestion du stress. Certaines s'adressent à un public particulier, comme par exemple l'hypnonaissance. Futures mamans, vous serez particulièrement concernées par cette conférence sur l'hypnose. Cette technique permet de préparer l'accouchement de manière sereine.

Après avoir, par exemple, tout appris de la méthode Feldenkrais (basée sur le mouvement et la correction des mauvaises habitudes),

plusieurs conférences et ateliers seront l'occasion de s'initier aux massages et à leurs bienfaits, d'apprendre à perdre du poids ou encore de se préparer à l'hiver.

Programme complet sur le site de la ville.

Les conditions sanitaires seront respectées avec entre autres le port du masque obligatoire.



Braderie du vestiaire solidaire

Ce sont les clients qui en parlent le mieux

Pendant tout le mois de septembre, les mardis et jeudis, tout est à 1€ au vestiaire solidaire. Les clients s'y bousculent.



Jeudi 10 septembre. Dehors, le marché bat son plein et de nombreux passants font un tout petit détour par le vestiaire solidaire. Devant la boutique les portants sont scrutés par quelques clientes, trois bénévoles les accueillent avec le sourire : Christiane Doux, Colette Caillet et Jacqueline Sa-

gard. Prévenantes, elles guident, renseignent et conseillent les clients à la recherche d'un vêtement ou encore d'une paire de chaussures. Mais au fait les clients, qui sont d'ailleurs très souvent des clientes, que pensent-ils du vestiaire solidaire ?

Alain Arzac

Avec son tee shirt d'une ancienne marque de bières sur le dos, Alain



nous avoue qu'il aime effectivement les vêtements "vintage". Ce qui le motive à venir ici ? « Le prix des habits ! » dit-il.

Habitant Valence, il vient régulièrement sur le marché et donc au vestiaire, depuis fort longtemps.

Aurélié Omani

Portoise, Aurélié aime le concept du vestiaire solidaire et surtout l'idée de donner une seconde vie aux habits. « L'équipe est vraiment



très agréable. J'apporte régulièrement des vêtements. On trouve toujours de tout ici et les habits sont régulièrement renouvelés ».

Françoise Terras

« Je viens ici pour faire des économies et par écologie » souligne t-elle. Moins de dépenses et moins de pollution donc pour une cliente qui avoue volontiers qu'elle connaît la boutique depuis son ouverture.



« Il y a de tout ici : pour les hommes, pour les femmes, pour les enfants et même des chaussures ! ». En plus, « les dames sont vraiment très agréables ! ».

**Horaires d'ouverture : les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
"La Passerelle", Épicerie sociale et Vestiaire solidaire, centre commercial Les Arcades.**

Colis solidaire de fin d'année

Les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé d'accorder un colis de fin d'année aux familles en difficulté et aux personnes aux revenus modestes (sous conditions de ressources uniquement).

Pour effectuer la demande, présentez-vous au Centre Communal d'Action Sociale (rez-de-chaussée de la mairie) du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ou le lundi et le vendredi de 13h30 à 16h30 muni(e)s des pièces suivantes :

- Livret de famille ou pièce d'identité,
- Avis d'imposition ou non imposition 2020 sur 2019,
- Ressources de tous les membres du foyer des 3 derniers mois (juillet/août/sept 2020),
- Dernière attestation de la CAF,
- Pour les personnes divorcées ou séparées, notification de décision et montant de la pension alimentaire,
- Certificat de scolarité pour les enfants de + de 18 ans à charge,
- Dernière quittance de loyer

Démarche à effectuer du lundi 5 au vendredi 30 octobre 2020 inclus.

Tout dossier remis incomplet ne sera pas traité.



Gardes et permanences de soins 7j/7

Appelez le 15 ou le 112

Notre secteur de garde regroupe les communes de **BEAUVALLON**, d'**ÉTOILE-SUR-RHÔNE**, de **MONTMEYRAN**, de **MONTOISON** et de **PORTES-LÈS-VALENCE**.

Chaque médecin généraliste de ces communes participe, à tour de rôle, à la permanence des soins (garde) pour les urgences et les consultations en dehors des horaires d'ouverture habituels.

Vous devez obligatoirement appeler le 15

Un médecin du 15 régule l'appel, c'est à dire évalue la gravité de la situation et adapte la réponse :

- un conseil médical téléphonique,
- une orientation vers le médecin généraliste de garde ou une autre structure de consultation,
- une prise en charge directe par le SAMU, les pompiers ou une ambulance privée pour une admission à l'hôpital.

Les médecins de garde vous reçoivent :

JOURS DE SEMAINE DE 19H À 22H

SAMEDIS DE 12H À 22H

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 22H

Portes en Fête



Un public z'enchanté

Alors que le jour laissait peu à peu la place à la douceur du soir dans notre magnifique théâtre de verdure du parc Léo Lagrange, le concert a commencé par les très belles prestations de Lisa Genin et Naomie Prévost. Les deux gagnantes du concours Voix en Scène (catégories enfants et adultes) ont magnifiquement ouvert la voie aux Z'enchanteuses Tifène et Julie. Très vite conquis, le public les a écoutées enchaîner un hommage au chanteur Christophe (Les marionnettes), avant de se tourner vers d'autres grands classiques comme Stayin'alive et Yesterday. Il ne leur restait plus

alors qu'à interpréter quelques chansons de leur composition issues de leur album 1+1. Plus d'une heure de concert qui a visiblement enchanté les spectateurs.



Cinéma sous les étoiles

Un grand écran gonflable, des transats et surtout un magnifique ciel étoilé, tel était le décor des deux projections en plein air qui ont eu lieu les 7 et 8 août au parc Léo Lagrange. Au programme : Bohemian Rhapsody puis le lendemain Le roi lion. Organisées par la municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes, les deux soirées furent aussi l'occasion de présenter le magnifique clip du collègue Jean Macé "Non au harcèlement".

Médiathèque

ATELIER NUMÉRIQUE

Samedi 3 octobre à 10h

Vos premiers pas sur un ordinateur. Sur inscription, 04 75 57 40 65.

OCTOBRE, MOIS DU BIEN-ÊTRE

La médiathèque vous propose un mois de sérénité et de bien-être. Initiez vous à la méditation de pleine conscience, prenez le temps de vous occuper de vos pieds. Découvrez comment mettre en pratique les fameux Accords Toltèques. Les enfants ne seront pas en reste avec des moments de calme et de douceurs autour d'histoires et de petits spectacles. Durant ce mois du Bien-être et en ces temps incertains, vous continuerez à profiter de nos nombreuses collections autour du développement personnel, de la relaxation, de la confiance en soi, du bonheur, de la pensée positive... Détente garantie avant l'hiver... un programme tout en douceur rien que pour vous !

ATELIER MÉDITATION

Vendredi 9 octobre à 18h30

Par Cathy Arzur, réflexologue à Portes-lès-Valence. Public adulte, sur inscription, 04 75 57 40 65.

SAMEDIS ET MERCREDIS DES PETITS

Samedi 10 et mercredi 14 octobre à 10h30

Inscription à partir du 1^{er} octobre.

LES ACCORDS TOLTÈQUES

Mardi 13 octobre à 18h

Conférence : Mettre en pratique les Accords Toltèques, par Carine André (Énergétique 38). Public adulte. Sur inscription, 04 75 57 40 65

JEU VIDÉO - LÂCHE DU LEST

Mercredi 14 octobre à 14h30

Relaxez-vous en expérimentant la réalité virtuelle. À partir de 8 ans, inscription sur place.

COUR DES CONTES ALORS... HEUREUX ?

Vendredi 16 octobre à 18h30

À partir de 12 ans, sur inscription.

ATELIER AUTOMASSAGE DES PIEDS

Samedi 17 octobre à 10h et 11h

Par Cathy Arzur, réflexologue à Portes. Public adulte, sur inscription, 04 75 57 40 65.

Train-Théâtre



AMÉLIE-LES-CRAYONS & LES DOIGTS DE L'HOMME

25 sept 20h
chanson



ANNE SYLVESTRE MANÈGES

29 sept 20h
chanson



CYRIL MOKAIESH

1^{er} oct 20h
chanson entre France et Liban



CARMEN MARIA VEGA

3 oct 20h
chanson électro acoustique & cabaret



HILDEBRANDT NACH

6 oct 20h
coplateau chanson



GAÏA

7 oct 10h30 et 16h30
théâtre en itinérance (jeune public)



ANN O'ARO MÉLISSA LAVEAUX

9 oct 20h
coplateau la Réunion et Haïti



BOUM BOUM

14 oct 10h30
conte musical piquant & émouvant (jeune public)



LÉOPOLDINE HH

15 oct 20h
chanson et alchimie lumineuse



CALI

17 oct 20h
chanson

Train-Cinéma

EN SEPTEMBRE



MIGNONNES

**dim 20 : 14h,
lun 21 : 18h15,
mar 22 : 20h30.**



LA BONNE ÉPOUSE

**lun 21 : 20h30,
mar 22 : 14h.**



PROXIMA

dim 20 : 16h.



POLICE

**mer 23 : 20h30,
jeu 24 : 18h,
ven 25 : 21h,
sam 26 : 21h,
lun 28 : 20h30
mar 29 : 14h.**



LES PARFUMS

**jeu 24 : 20h30,
ven 25 : 15h30,
dim 27 : 16h,
mar 29 : 20h30.**



LE VOYAGE DANS LA LUNE

**mer 23 : 14h,
dim 27 : 14h.**

On redémarre !

Une nouvelle saison vient de démarrer à la MJC-Centre social La Canopée de Portes-lès-Valence. Comme pour tout le monde, les mois de mars à juin ont été particulièrement compliqués tandis que les activités de l'été ont été maintenues. Pendant tout ce temps, l'équipe a travaillé d'arrache-pied pour vous proposer une saison 2020 – 2021 de qualité dont nous vous livrons ici les temps forts.



« La MJC n'a pas cessé de fonctionner durant le confinement mais malheureusement, il a fallu annuler de nombreuses choses. Les activités de l'été ont été maintenues malgré un nombre d'enfants à accueillir en nette baisse. En résumé on a continué et on a fait

en sorte que la nouvelle saison puisse démarrer dans les meilleures conditions. Néanmoins, même si la situation est compliquée, il y a un besoin de retrouver une activité normale et c'est ce à quoi le personnel de la MJC s'est attaché. »



Véronique Hillion,
directrice de la MJC-Centre
social La Canopée

Les temps forts de la saison

LA GRATIFÉRIA - ESPACE DONS

Déposez des objets de toute sorte (sauf les vêtements) en bon état et transportables, prenez (sans réciprocité) ceux qui vous intéressent. Installation permanente de 10h à 18h.

LES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

Mardi 13 octobre à 20h, conférence-débat avec l'association APEDA. Aider à comprendre les troubles,

soutenir les parents, apporter des réponses, de l'aide, tels seront les objectifs de la conférence-débat.

ATELIERS PRÉVENTION NUMÉRIQUE

► Samedi 17 octobre de 14h à 16h30. Atelier ouvert aux



familles autour des **situations de conflit** enfants-ados-parents. Comment comprendre les problèmes et trouver des solutions. Atelier avec Sylvaine Mauplot, conseillère familiale.

► Samedi 14 novembre de 14h à 16h. Atelier sur **les réseaux sociaux** utilisés par les jeunes avec Thomas, animateur jeunesse à la MJC et Christophe Do (médiathèque). Expliquer aux parents les mystères des réseaux sociaux et leurs avantages.

► Mardi 17 novembre à 20h. Atelier sur **les écrans, la vie numérique et la vie physique**. Comment trouver un juste équilibre et gérer les conflits. Atelier avec Sylvaine Mauplot, conseillère familiale.

FEMMES JE VOUS KIFFE !

Cycle du 2 novembre 2020 au 1^{er} mars 2021.

Les lundis soir, de 16h45 à 18h45. Pendant que les enfants seront à l'accompagnement scolaire, leurs mamans et leurs papas pourront échanger et discuter autour de la place des femmes dans la famille, la société et le monde. (Ateliers philo, ateliers radio).

PRÉV'TA SEMAINE

► Mercredi 25 novembre de 14h à 18h au Centre culturel. **Sexpo**, exposition ludique et interactive sur l'éducation à la sexualité. Venez tester vos connaissances et apprendre sur les aspects biologiques et physiques de votre corps. Expo ciblée sur les adolescents, leurs pratiques de consommation, les conduites à risque, les représentations de genre, la prévention. Visite libre, accessible à tous.

► **Après-midi ludique**, samedi 28 novembre de 14h à 18h. Réalité virtuelle, expositions, escape game, stands associatifs, baby-foot, billard...

POUR LES PARENTS...

Jeudi 27 novembre de 16h45 à 18h45. Échanges et discussions avec la conseillère familiale et le médecin du centre de planification de Portes-lès-Valence.

COUP DE PROJECTEUR QUARTIER OUEST

Salle Fernand Léger ou à proximité :

► **Le Lézard en vacances** se déplace les mercredis de chaque vacances de 14h30 à 17h30 pour diverses animations et jeux.

► **Le Lézard des mardis** est l'occasion de rencontrer des intervenants spécialisés dans les domaines de la santé et des ateliers créatifs.

► Formation de base à la langue française

Les vendredis de 14h à 16h. Lieu : voir avec la MJC. 15€ à l'année.



Prenez contact avec

La Canopée MJC-Centre social



Téléphone : 04 75 57 00 96
Fax : 04 75 57 75 58



Mail :
accueil@mjc26800portes.org



Site Internet :
www.mjcplv.fr



Facebook :
Mjc Portes Les Valence
Mjc Secteur Jeunesse Portois
Thomas Mjcpportes



Lien snapchat :
thomasmjcportes

Vie Associative

Forum des associations au parc Louis Aragon

Une belle première !

Le 6 septembre, dans le cadre magnifique du parc Aragon ou dans celui du centre culturel, a eu lieu le 19^e Forum des associations. Et le moins que l'on puisse dire est que ce fut une totale réussite.

Devant certains stands, il a parfois fallu s'armer de patience. Toute la journée, la foule était au rendez-vous et les démonstrations sur la tribune ont fait le plein. Après une période bien difficile, le forum avait, pour les associations, des allures de retour à une vie un peu plus normale, malgré les contraintes qui subsistent. Au moment de l'inaugurer, le maire Geneviève Girard s'est dite ravie car « nous avons besoin d'une vie associative dynamique ». Pour cette belle fête des associations, le dynamisme était bien au rendez-vous.





Covid-19

Les règles à respecter

Afin de permettre aux associations de reprendre leurs activités dans les meilleures conditions, des règles strictes ont été mises en place.

Le 27 août dernier, le service des sports et associations, l'adjointe en charge des sports Stéphanie Huset, la conseillère municipale déléguée à la vie associative Valérie Garcia et le maire Geneviève Girard avaient réuni une partie des associations portoises. Étaient concernées les associations sportives, le Club Croizat et la MJC, afin de leur retranscrire les dernières directives préfectorales à mettre en place face au Covid-19 et leur application à Portes.

Ces directives quelles sont elles ?

Toutes les associations concernées doivent tout d'abord désigner un référent Covid. Cette personne sera chargée du contrôle des me-

sures de prévention, des jauges des salles, de la tenue d'un registre des participants et du respect du protocole mis en place par sa fédération sportive.

Nettoyer les surfaces de contact

Les mesures de prévention, nous les connaissons tous, puisqu'il s'agit entre autres de la distanciation physique ou encore du lavage des mains et du port du masque. Pour les salles communes à plusieurs associations, chacun devra aussi veiller au nettoyage régulier des surfaces de contact (poignées de portes, interrupteurs, équipements etc.). La mairie mettra à la disposition des associations du produit désinfectant. Les sportifs devront avoir leur équipement individuel. Parallèlement, l'accès aux vestiaires et douches sera limité et ceux-ci devront être désinfectés après chaque utilisation. Enfin, un sens de circulation (entrée-sortie) doit être mis en place dans les salles.

Selon les directives préfectorales dont nous disposons à l'heure où nous écrivons ces lignes, pour chaque manifestation publique de plus de 10 personnes qui se déroule sur l'espace public ou un lieu ouvert au public, l'association devra obligatoirement adresser une déclaration en préfecture.

Les manifestations dans un ERP (Etablissements Recevant du Public) ne sont pas soumises à déclaration, mais il faut un protocole sanitaire, le port du masque et le respect de la jauge de la salle.



Les buvettes ne seront autorisées qu'en extérieur. Seules des boissons en contenant individuel (canettes et bouteilles) pourront être proposées. Les consommateurs devront eux aussi rester à l'extérieur.



Tout Image

Trois nouvelles recrues pour l'équipe seniors de l'USCP Basket : Jean-Luc Trees (Mercuriol), Hugo Mathias (Saint-Péray) et Fabien Robert (Saulce). Premier match de la saison le 3 octobre, à domicile, contre Privas.



Belle victoire des U18 lors du tournoi de Saint-Donat, groupe qui évoluera cette saison en D1. 12-09-2020



Pour son premier match en fédérale 2, l'US Véore XV recevait le favori de la poule 4 : Saint-Jean en Royans. Après avoir bien résisté en première mi-temps, nos joueurs se sont inclinés 44 à 12. 12-09-2020



Le 5 septembre, le Bike club est venu en mairie présenter la journée mondiale du nettoyage, prévue le 19 septembre. La municipalité a financé la toute nouvelle remorque "coup de pouce pour la nature" qui, avec ses deux conteneurs, sera particulièrement utile.



Pour venir à la rencontre des habitants, rien de mieux que le marché hebdomadaire. Le 27 août, les judokas ont effectué une démonstration place de la mairie.

Freddy Ferrier

« Je suis heureux quand je peux rendre service »

Depuis combien de temps êtes-vous bénévole à l'épicerie sociale ?

« Depuis 8 ans environ. »

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

« J'habite Portes-lès-Valence depuis 59 ans. J'ai longtemps été boulanger à Portes puis à Valence. J'ai fait mon service en Algérie, au Sahara, comme conducteur : 56000 kilomètres d'Agadez (ville du Nord du Niger) jusqu'à Alger sans jamais un ennui mécanique ! Ceux sont de bons souvenirs. Ensuite j'ai été embauché à Chabeuil, puis je suis entré à Rhône Poulenc où je suis resté 30 ans. »

Comment êtes-vous devenu bénévole à l'épicerie sociale et solidaire La Passerelle ?

« Tout simplement pour rendre service et par générosité. C'était en 2008 : ils demandaient des volontaires et je me suis tout simplement présenté.

Depuis, je ne regrette vraiment pas et je dois dire qu'il y a vraiment une très bonne ambiance ici, une très bonne équipe d'amis ! »

Pourquoi avez-vous répondu oui ?

« À titre personnel, j'ai depuis longtemps l'habitude de rendre service aux personnes, de faire

leurs courses, de donner un coup de main. Ce sont des personnes qui sont vraiment dans le besoin, qui ne peuvent pas se rendre elles-mêmes dans un magasin alors j'y vais pour elles.

Il y a aussi les personnes malades que je vais voir dans les hôpitaux. Je suis heureux quand je peux rendre service à des gens qui sont dans le besoin. »

Quelles sont vos activités au sein de l'épicerie sociale ?

« Tous les lundis matin, avec André Sagnard, on va chercher de l'alimentation à la Banque alimentaire qui est aux Auréats. Avant, quand on avait un petit fourgon, on y allait deux fois par semaine mais désormais étant mieux équipés, une fois par semaine suffit. »

Qu'allez-vous chercher à la banque alimentaire ?

« Parfois on nous donne des produits frais, parfois des conserves, parfois les deux, c'est en fonction des arrivages.* »

Que deviennent ces produits ?

« En arrivant à l'épicerie on les décharge et parfois, j'aide à les mettre en rayon mais ce sont plutôt les dames qui s'en occupent. Elles



sont souvent six le lundi.

Les produits sont ensuite vendus à de très bas prix pour les personnes qui sont dans le besoin. »

Quelle est l'ambiance dans l'équipe ?

« Elle est vraiment excellente. On travaille avec le sourire. J'ai toujours connu une bonne ambiance de travail. Je me suis toujours bien entendu avec tout le monde. »

* NDLR : L'épicerie sociale et solidaire achète à la Banque alimentaire Drôme Ardèche des produits, eux-mêmes issus des différentes collectes.

L'agenda Septembre Octobre

CLUB AMBROISE CROIZAT

■ Belote au club
de 14h à 18h

**les lundis, mercredis
et vendredis**

■ Pétanque au club à 14h
**vendredi 25 septembre,
vendredi 9 octobre
et vendredi 23 octobre**

■ Journée à Narbonne
avec repas au Grand Buffet
lundi 16 novembre

■ Démo à La Versanne
lundi 30 novembre

LES VIRADES DE L'ESPOIR

au parc de Lorient à
Montélégier de 8h à 17h.

Renseignements :

Nadette Poulard,
06 49 85 86 15

dimanche 27 septembre

LES 20 ANS DU TEMPLE PROTESTANT

■ Exposition de peintures
d'Henri Lindegaard, de
15h30 à 18h, à 10h30, culte
familles. L'après-midi, escape
game (sur inscription
auprès de Laureline Sapet).
Au Temple.

dimanche 27 septembre

■ Conférence avec
Christophe Singer au
Temple.

samedi 10 octobre

■ Dédicace des 20 ans
au Temple.

dimanche 11 octobre

CONSEIL MUNICIPAL

salle du conseil municipal
en mairie à 18h30

lundi 28 septembre

ASSOCIATION DES ANCIENS PORTOIS

repas dansant du dimanche
11 octobre

ANNULÉ.

VENTE DE BRIOCHES ADAPEI

l'Association
départementale de parents
et d'amis des personnes
handicapées mentales,
organise une vente de
brioches de 8h à 12h
sur le marché de Porte

jeudi 15 octobre

CLUB AMBROISE CROIZAT

Assemblée générale,
14h30 salle Brassens

jeudi 15 octobre

RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER

Quartier Ouest : 18h30,
salle Fernand Léger

chaque 1^{er} jeudi du mois.

DÉLÉGUÉ COHÉSION POLICE-POPULATION

permanences à la Maison
des associations salle C
de 9h à 12h sans
rendez-vous.

Contact : 06 74 37 46 40 ou
06 26 06 25 44,

chaque 1^{er} jeudi du mois.

VESTIAIRE SOLIDAIRE
Vêtements et accessoires d'occasion
La Passerelle
EN SEPTEMBRE tout à 1€ ouvert à tous
Vestiaire solidaire à droite de l'Épicerie Sociale
04 75 57 74 75
PORTES LES VALENCE LA SALLE CCAS
MARDI et JEUDI 9h-12h et 13h30-16h30
pas de récupération de vêtements tout le mois de septembre

www.lagenda.mairie.recrute.fr
Devenir **GENDARME**
une vie au service des autres
PERMANENCES RECRUTEMENT DE 9h30 À 11h :
MAIRIE DE PORTES LES VALENCE
Salle 2 - 2ème étage
Mardi 20 octobre 2020
INFORMATIONS RECRUTEMENT
04.78.60.63.65

Libre Opinion

Tout l'été, durant la crise du Covid-19, jamais la rentrée des classes n'aura autant fait parler d'elle, au point d'en occulter la dramatique crise économique en cours.

La rentrée 2020 est particulière, parce que le "besoin d'école" ne s'était jamais autant fait sentir. En effet depuis le confinement et les vacances, certains écoliers n'ont plus fréquenté les bancs de l'école depuis le 17 mars.

Jamais depuis l'instauration de l'école laïque, obligatoire et gratuite par Jules Ferry et la loi du 16 juin 1881, les enfants n'avaient été privés d'école durant plus de 5 mois. Cette rupture inédite fait craindre de nombreuses conséquences pour nos enfants. D'abord parce qu'elle risque de provoquer une fragilisation générale des apprentissages et parce que la multiplication des "enfants décrocheurs" touche les élèves les plus défavorisés et aggrave les inégalités de notre société déjà très fracturée.

L'école joue en France, plus qu'ailleurs, un rôle fondamental. Elle est un véritable creuset républicain. Pour nous, l'école constitue le 1^{er} lieu d'intégration et façonne les futurs citoyens !

L'éducation à Portes est la priorité, nous mettons tous les moyens nécessaires à l'apprentissage des savoirs fondamentaux et à l'épanouissement de nos enfants. Nous le faisons pour préparer l'avenir et offrir à cette nouvelle génération les clés de la réussite qui fera demain la fierté de notre ville.

Contrairement au gouvernement qui durant toute cette crise du Covid-19 n'aura eu de cesse de vouloir transférer à d'autres ses propres missions, nous avons choisi d'assumer nos responsabilités avec courage. Le ministre de l'Éducation en dernière minute du confinement indiqua que « c'est la responsabilité des maires et non la sienne qui sera engagée pour la réouverture des classes maternelles et élémentaires ». Heureusement le Sénat s'est emparé de ce sujet et a joué son rôle de contre-pouvoir pour arrêter la fuite en avant du Gouvernement. Que l'État assume sa mission et garantisse le droit à l'éducation pour tous !

Nous avons pris beaucoup de plaisir à rencontrer ceux qui constituent le trésor de notre commune : les enfants. Dans cette période si compliquée, leur sourire et leur incroyable résilience constituent la meilleure des motivations pour les élus que nous sommes. Car c'est pour eux, et pour leur avenir, que nous nous engageons chaque jour.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Corine Arzac et l'ensemble des élus de la majorité, membres de l'association "Agir et mieux vivre" : Geneviève Girard, Daniel Grousson, Suzanne Brot, Lilian Chambonnet, Stéphanie Huset, Antonin Koszulinski, Sabine Tauleigne, Patrick Groupierre, Bastien Fargeot, Isabelle Wicki, Laurent Péméant, Philippe Millot, Valérie Garcia, Fanély Monville, Luc Charpentier, Marie-Renée Avon, Jérémy Fernandez, Geneviève Bouix, Guy Le Drogo, Sylvie Deloche, Jean-Louis Saint-Clair, Catherine Barneron, Dimitri Delaigues, Danièle Berthonnet, Michel Berne.

MASQUÉS MAIS PAS MUSELÉS !

En cette rentrée, La France est dans la tourmente. Les citoyens s'apprêtent à reprendre le travail et les jeunes leurs études dans la plus grande confusion. Depuis mai 2017, Macron applique une politique ultra libérale amplifiant celles de ses prédécesseurs : casse économique, sociale et démocratique sous fond de Covid 19. Cette crise sanitaire nous prouve l'incurie d'un gouvernement et la toxicité d'une politique faite pour les puissants. La pandémie a mis en lumière le rôle essentiel des services publics, le dévouement des personnels de santé, et démontré l'importance pour le pays de ceux qui ne sont « Rien ». Mais Macron poursuit ses basses œuvres dans un climat anxigène avec la complicité des médias. Distribution d'argent public aux multinationales sans contrepartie, et plans sociaux en prime alors que les TPE et PME agonisent. Il ignore la détresse de millions de salariés et de précaires, refuse la prise en charge des masques pour les scolaires, s'entête sur sa réforme inique de la retraite par points et fustige la jeunesse rendue responsable de la reprise de l'épidémie. Avec l'état d'urgence imposé de façon aléatoire, il réduit nos libertés, répression à la clé. Ne nous y trompons pas, la droite et les pseudos socialistes adeptes du libéralisme sont sur la même ligne. Quant aux sirènes du RN, attention danger !

Partout, exigeons de vraies mesures d'urgence publiques, sociales, solidaires et écologiques. Ne renonçons pas à notre modèle social, défendons pied à pied nos « conquises ». Ce sont nos luttes d'aujourd'hui qui décideront du monde de nos enfants !

« L'automne est un deuxième printemps où chaque feuille est une fleur » Albert CAMUS

Pierre Trapier, Agnès Pagès, Alain Sivan, Marie-Jo Bayoud-Torres et Ali Chaabi, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes Citoyenne"

FUTUR CENTRE DE TRI

En lieu et place de l'ancien Centre, le futur Centre Drôme-Ardèche verra le jour fin 09/2021 pour un investissement de 21 M€, avec un regroupement de 3 collectivités. Ce sera entre 38000 et 41000 tonnes de déchets triés contre 21700 à ce jour (100% de déchets drômois, 80% de déchets ardéchois). Bien sûr que les déchets doivent être triés et recyclés, mais pourquoi à Portes en récupérant les déchets d'un autre département ? Serions-nous une ville poubelle ? Quid des nuisances atmosphériques, des eaux ou du sol... ? Pourquoi les Portoises n'en ont pas entendu parler avant que cela ne se décide ?

Moralité : le meilleur déchet est bel et bien celui qui n'existe pas.

Claude Illy et Sandrine Augier conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes Solidaire"

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

Accueil..... 04 75 57 95 00

Fax..... 04 75 57 95 12

État civil 04 75 57 95 01

Fax état-civil 04 75 57 95 08

Services Techniques (ST)

..... 04 75 57 95 20

Fax ST..... 04 75 57 95 36

Centre Technique Municipal

(CTM)..... 04 75 57 75 70

Cabinet du maire... 04 75 57 95 10

Police municipale... 04 75 57 95 17

N° ASTREINTE..... 06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.

Tél : 04 75 57 74 74 - 06 71 27 47 94
cellule-emploi@mairie-plv.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouvertures, du mardi au vendredi 15h-18h30, samedi, 9h30-12h30. Tél. : 04 75 57 40 65
mediatheque.portes-les-valence@valenceromansagglo.fr

POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

Permanence de l'association Femmes Solidaires, le 2^e mardi de chaque mois de 9h à 11h au Pôle social, 3 rue F. Jourdain.
Tél. : 06 66 28 10 75

PHARMACIES DE GARDE

Septembre

Samedi 19, lundi 21 : Les Cèdres

Samedi 26, lundi 28 : Gautier

Octobre

Samedi 3, lundi 5 : Chœur

Samedi 10, lundi 12 : Les Cèdres

Samedi 17, lundi 19 : Gautier

Samedi 24, lundi 26 : Chœur

Dimanches et jours fériés : 32 37

MÉDECINS DE GARDE

Appeler le 15 ou le 112, les jours de semaine de 19h à 22h, les samedis de 12h à 22h, les dimanches et jours fériés de 8h à 22h.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. Sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30, tél. : 04 75 57 95 02. Possibilité d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site service-public.fr. Pour tous renseignements : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'aide à la rentrée scolaire est allouée aux familles portoises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C". Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale à savoir :

Collèges : aides de 52 € ; Lycées d'enseignement général (classique, moderne polyvalent), lycées agricoles, sections commerciales et services des LEP : aide de 74 € ; Lycées option technologique industrielle, sections industrielles des LEP, lycées hôteliers : aide de 108 €.

Documents à fournir : certificat de scolarité 2020/2021 ; relevé d'identité bancaire ; avis d'imposition 2019 sur le revenu de l'année 2018.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre. Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 04 75 57 95 03.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Talia Vermorel Tilmant,
Victor Avandetto.

Mariages :

Jean-Luc Jeanselme
et Evelyne Pascal,
Brice Reynaud et Stessy Delboy,
Mikaël Ode et Mélanie Silva.

Décès :

Lucien Vidal,
Alberto-Luis Aledo Juan,
Daniel Rosier, Gérard Roux,
Félix Amblard,
Albert Soukiassian.

COUP DE POUCE ÉTUDIANT

Le "Coup de Pouce Étudiant" a été créé en 2007. Il constitue un complément de ressources. Le calcul de cette aide est déterminé à partir des ressources de la famille ainsi que des aides accordées par l'État (bourses nationales, aides au logement). Il est destiné aux étudiants portoises (de la 1^{ère} à la 3^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Le quotient est calculé au vu de l'avis d'imposition 2019 sur le revenu de l'année 2018. **Conditions d'attribution** : résider à Portes-lès-Valence ; être âgé de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année en cours ; posséder le baccalauréat français ; attester d'une demande de bourse d'État et fournir obligatoirement l'avis d'attribution ou de non attribution ; attester de toute autre attribution de bourses : régionales, européennes, universitaires ; effectuer des études se déroulant sur le territoire métropolitain et éventuellement des séjours ou stages à l'étranger, de courte durée, dans le cadre du cursus scolaire.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre. Pour tout renseignement, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 04 75 57 95 03.

MJC-CENTRE SOCIAL LA CANOPÉE

Horaires d'accueil : lundi 10h-12h et 14h-19h, mardi et mercredi 9h-12h et 14h-18h30, jeudi et vendredi 13h-17h30.
Tél : 04 75 57 00 96. Site : www.mjcpvlv.fr

LA PITCHOULINE CENTRE MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE

Crèche (accueil de 40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30. Guichet unique/information et inscription.
Tél 04 75 81 30 30.

petiteenfance.valence@valenceromansagglo.fr

RAM (Relais d'Assistants Maternels) : du lundi au vendredi 13h30-17h et le mercredi 8h30-12h. Tél : 04 75 57 78 59
ram-portes@valenceromansagglo.fr

VALENCE ROMANS AGGLO

Eau et assainissement :
04 75 75 41 50 (en cas de débordement, d'odeurs, de bruits ou d'affaissement).
Service économie : 04 75 75 98 55.

RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous : au Cabinet du maire ou par téléphone au 04 75 57 95 15.

GENEVIÈVE GIRARD,
maire, conseillère départementale.

DANIEL GROUSSON,
1^{er} adjoint - économie, écologie, emploi.

SUZANNE BROT,
2^e adjointe - finances, personnel communal, état civil.

LILIAN CHAMBONNET,
3^e adjoint - culture, animation, communication.

STÉPHANIE HOUSET,
4^e adjointe - sport.

ANTONIN KOSZULINSKI,
5^e adjoint - urbanisme.

DÉCHETTERIE

Rue Jean Rostand. Ouverture du lundi au samedi, 8h30-18h en continu. Renseignements : 04 75 81 30 30
dechets@valenceromansagglo.fr

OBJETS TROUVÉS

■ 1 clé de voiture ■ 1 paire de lunettes de vue.

Vous pouvez venir à la police municipale pour retrouver votre bien. Pour la restitution, une pièce d'identité devra être présentée et pour les clés de véhicule également la carte grise.

POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux, 8h30-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi. Tél. : 04 75 57 95 17

POLICE NATIONALE

8 rue P. Semard. Du lundi au vendredi, 9h30-13h. Tél : 04 75 57 81 90.
Hors horaires : 17.

SABINE TAULEIGNE,
6^e adjointe - affaires sociales, logement. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 50 le mercredi de 17h30 à 18h30

PATRICK GROUPIERRE,
7^e adjoint - sécurité publique.

CORINE ARSAC,
8^e adjointe - enseignement, enfance, jeunesse.

De plus, les élus vous reçoivent tous les samedis de 9h à 11h sans rendez-vous en mairie salle du conseil municipal.

Magazine
d'information municipale
N° 123 - SEPTEMBRE 2020

Édité par la mairie de Portes-lès-Valence. Tirage 5600 exemplaires, distribué dans toute la commune et en dépôt chez les commerçants suivants :

Coiffeur Éric, Le Nouvel Hôtel-La Table, Ma pause boulangerie, Pâtisserie Gourmandises & Cie, Boulangerie le Fournil de Laeti, Panier sympa supérette, Boulangerie Honorin, Boulangerie pâtisserie Roustain et Boulangerie le Fournil.

Directrice de la publication :
Geneviève Girard : 04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :
Hervé Barruhet : 04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :
Agnès Molières : 04 75 57 95 59

Photos :
Hervé Barruhet, Nicolas Pereira Da Rocha, Vincent Estassy, Bernard Crozier, associations, x.

Imprimerie Fombon


FOMBON
AUBENAS - 04 75 35 26 84



Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :
Ville de Portes lès Valence



Twitter : Portes lès Valence



Site : www.ville-portes-les-valence.fr

PORTES-LÈS-VALENCE

3^e salon

Les Portes du Bien-être

exposants
ateliers
conférences

3 et 4 OCTOBRE 2020
10h-19h - Espace Cristal



food truck

entrée
libre